

Département de l'Hérault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POUGET
N°2024 - 043**

Objet :

Approbation du PV du CM du 30 mai 2024

Date de la convocation : 20/06/2024
Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 18

Votes	
Pour	18
Contre	
Abstention	

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

Etaient présents : BARRAL Thibaut, BONIOL Karine, BONNET Cendrine, BOURBOUJAS Françoise, CLAVEL Inès, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, OULLIE Laurent, RENOUARD Nathalie, MANDON Éric,

Etaient absents excusés : ALVERGNE Brice (donne pouvoir à BOURBOUJAS Françoise), CORIA Mathieu (donne pouvoir à CUTANDA Josette), MARY Julien (donne pouvoir à OULLIE Laurent), PARRA Christophe (donne pouvoir à LAFON Alain), ORTUNO Thierry (donne pouvoir à CLAVEL Inès), VALERO Fanny (donne pouvoir à RENOUARD Nathalie), REKKAB Claude (donne pouvoir à DESCAMPS Danièle)

Absents :

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 mai 2024 et demande s'il y a des remarques.

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,

LE CONSEIL MUNICIPAL

VALIDE le procès-verbal.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Fait et délibéré, le 27 juin 2024
Le Maire
Thibaut BARRAL

